



Fiche pédagogique

Chroniques de Téhéran

Sortie en salles : 13 mars 2024

**Film long métrage de fiction,
Iran, 2024**

Réalisation et scénario :
Ali Asgari et Alireza Khatami

Interprétation :

Bahram Ark (Le récent père)
Arghavan Shabani (Selena)
Servin Zabetian (Aram)
Sadaf Asgari (Sadaf)
Faezeh Rad (Faezeh)
Hossein Soleymani (Farbod)
Majid Salehi (Siamak)
Farzin Mohades (Ali)
Gouhar Kheir Andish (Mehri)
Ardeshir Kazemi (Le vieillard)

Musique :

Masoud Fayaz Zadeh

Production :

Ali Asgari, Milad Khosravi,
Taaf Films, Seven Springs
Pictures

Langue : persane, sous-titrée
allemand et français

Durée : 78 minutes

Public concerné :

Age légal : 6 ans
Age suggéré : 14 ans
www.filmages.ch
www.filmrating.ch

En compétition officielle dans
la sélection *Un certain regard*
du Festival de Cannes 2023

Résumé

Le film est constitué de neuf saynètes de la vie quotidienne iranienne, encadrées par un prologue et un épilogue. Il s'agit de dialogues entre un/une citoyen/ne et une personne en charge d'un secteur administratif ou d'une entreprise privée.

Prologue. Apparemment, rien ne distingue la capitale Téhéran des autres villes occidentales...

1. A l'hôpital, le père d'un nouveau-né doit remplir les formalités d'usage. Il ne comprend pas pourquoi il ne pourrait pas prénommer son fils David.

2. Dans une boutique de vêtements, une mère vient acheter une tenue de cérémonie religieuse pour sa fille.

3. Une élève est convoquée dans le bureau de la directrice, au motif qu'un garçon l'a accompagnée à l'école en moto.

4. Une chauffeuse de taxi a été photographiée dans son véhicule la tête dénudée. Elle doit se justifier auprès d'une fonctionnaire.

5. Une candidate trentenaire passe un entretien d'embauche devant le patron d'une entreprise privée. Celui-ci lui fait des avances insistantes.

6. Au bureau de la circulation, un homme tatoué doit se déshabiller s'il veut espérer qu'on lui prolonge son permis. Les mots d'un poème imprimé sur tout son corps s'avèrent compromettants.

7. Un chômeur tente de convaincre un patron de l'embaucher. Mais son interlocuteur semble davantage préoccupé par la foi du postulant que par ses capacités professionnelles.

8. Dans le bureau de la censure cinématographique, un réalisateur-scénariste désespéré se voit contraint de couper dans son scénario, trop œdipien. Pour obtenir une autorisation de faire son film, le fonctionnaire lui suggère plutôt de tourner un passage du Coran : "Vous voulez que j'écrive un scénario pour vous ?".

9. Au commissariat du coin, une vieille dame vient réclamer le chien que deux agents ont emmené le matin même.

10. Arrivé quasiment au bout de sa vie, un vieil homme fatigué s'endort à son bureau, au dernier étage d'un immeuble. Même les secousses d'un tremblement de terre ne parviennent pas à le réveiller, tandis que les gratte-ciels alentours s'effondrent un à un.

Disciplines et thèmes concernés :

Histoire et géographie

Philo/Psycho

Économie et droit

Arts visuels

Citoyenneté et religions

Pourquoi *Chroniques de Téhéran* est un film à voir avec vos élèves

Ce film s'adresse aux élèves du Secondaire II à cause des enjeux qu'il soulève et de la contextualisation qu'il suppose

Pour prendre la mesure de la transformation, rapide et insidieuse, de certaines sociétés

En 2002, le réalisateur iranien Abbas Kiarostami réalisait *Ten*. Au volant de sa voiture, une chauffeuse s'entretenait successivement avec une dizaine de passagers, chaque discussion donnant lieu à une saynète. Le spectateur de ce film avait au final un bon aperçu des diverses composantes de la société iranienne, voire spécifiquement téhéranaise.

Aujourd'hui, deux réalisateurs de la jeune génération iranienne reprennent un dispositif semblable, la mobilité en moins. Dans leurs saynètes, la caméra reste fixe, comme pour suggérer un certain immobilisme dans les idées. Dans chacune, un/e citoyen/ne s'adresse à un/e interlocuteur/trice en hors-champ, qu'on ne voit jamais.

Qu'est-ce qui a changé en une vingtaine d'années ? Sous l'influence de l'islam, les libertés des citoyens se sont encore réduites, et chaque personnage qui dialogue avec une autorité illustre la difficulté de concilier sa liberté individuelle avec les impératifs d'une théocratie.

Ce sont surtout les jeunes générations, celles qui essaient de s'en sortir, qui en font les frais. Les femmes sont doublement victimes. Du patriarcat d'abord, parce qu'elles ne peuvent pas adresser la parole à des garçons, et parce qu'elles craignent leurs

pères, qui a tout pouvoir sur elles. De la théocratie islamique ensuite, par la manière dont elles sont traitées, voire abusées, et cela dès leur plus jeune âge.

D'ailleurs, comme si toute échappatoire était impossible, le dernier plan du film, le seul où la caméra peut faire un travelling, montre l'effondrement de la plus vieille civilisation du monde.

Comment ne pas entendre dans ces chroniques, urgentes à voir et à discuter avec ses élèves, un appel à l'aide d'une grande partie de la société civile iranienne ?

Pour développer l'argumentation

Les échanges mis en scène témoignent de dialogues de sourds, provenant de situations absurdes, qui confrontent le bon sens commun à des fins de non-recevoir teintées de mauvaise foi.

Les enseignants seront sensibles à la dimension argumentative des répliques, et pourront même, une fois le film sorti en DVD ou en VOD, utiliser des parties pour les travailler avec les élèves.

Pour faire comprendre comment fonctionne un dispositif de censure

Dans cette république théocratique islamique, les préceptes religieux contaminent, directement ou indirectement, tous les aspects de la vie courante et toutes les relations entre personnes. C'est ce que nous fait comprendre, habilement, chacune des scènes.

On comprend néanmoins que les citoyens iraniens refusent de se

laisser faire. Leurs réparties, tantôt pleines de bon sens, tantôt amusantes, opposent leur raison ("Quel rapport avec le travail ?")

aux phrases toutes faites et psalmodiées des autorités fantoches ("Je ne fais que mon travail").

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'influence que l'environnement (socio-culturel et religieux) peut avoir sur l'individu
- S'interroger sur les valeurs acquises (famille, école, religion)
- Distinguer les caractéristiques d'un régime démocratique d'une théocratie
- Fourbir un argumentaire objectif en évitant tout jugement moral

Pistes pédagogiques (adaptables selon les niveaux)

Avant le film

1. **Demander** aux élèves ce qu'ils savent de l'Iran :

- où situer ce pays sur une carte ?
- caractériser son régime politique.

- L'Iran se situe entre l'Irak et l'Afghanistan, deux pays où les Américains ont porté la guerre.

- L'Iran est une république islamique. Théocratique, le pouvoir, politique et religieux, émane directement d'Allah. Il serait important de mentionner la révolution de 1979, qui a remplacé l'empereur d'Iran (le Shah) par une république islamique, avec un guide de la révolution à sa tête. Ali Khamenei, qui se revendique un descendant de Mahomet, occupe cette fonction depuis 1989.

Les dernières élections de mars 2024 montrent que la notion politique de "république" est discutable et que les élections ne sont que des prétextes à consolider le pouvoir en place, tant les

candidats de l'opposition modérée ou réformatrice ont été "disqualifiés"

https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/04/en-iran-une-victoire-sans-surprise-des-conservateurs-apres-une-abstention-sans-precedent-aux-legislatives_6220066_3210.html

2. **Demander** aux élèves à quelles occasions récentes la presse parle de l'Iran.

A la suite de la **guerre Iran-Irak** (1980-1988), l'Iran a développé son énergie nucléaire. La communauté internationale a assisté avec crainte à ce développement civil. Les Etats-Unis ont prononcé des sanctions commerciales sévères contre ce programme, qui courent encore aujourd'hui et pèse fortement sur l'économie iranienne. Malgré cela, au vu de l'uranium enrichi produit, l'Iran est en mesure de fabriquer une bombe nucléaire.

Entre 2000 et 2003, l'Occident découvre la situation des civils iraniens, notamment des femmes, à travers les quatre tomes de la BD autobiographique **Persepolis**, de l'Iranienne Marjane Satrapi.

Le 16 septembre 2022, la police iranienne a arrêté puis tué **Mahsa Amini**, une étudiante de 22 ans, au prétexte de "vêtements inappropriés". Des manifestations ont alors éclaté un peu partout dans le pays, provoquant des réactions dans l'opinion publique occidentale.



Plus récemment, c'est surtout à propos de la guerre qu'Israël mène depuis le mois d'octobre 2023 dans la bande de Gaza que la presse parle de l'Iran. Le pays est le principal soutien financier du **Hamas** palestinien et du **Hezbollah** libanais ("le parti de Dieu"), parti politique chiite. Fondé en 1982, durant l'invasion du Liban par Israël, ce parti religieux a, le premier, imposé le tchador aux femmes.)

3. **Regarder** un court reportage sur les conséquences de la mort de Mahsa Amini, qui fait un bon point de la situation en Iran :

<https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20230616-neuf-mois-apr%C3%A8s-la-mort-de-mahsa-amini-la-r%C3%A9pression-a-fait-plus-de-500-morts-selon-l-ong-ihf>

ou

https://www.lemonde.fr/international/video/2022/11/27/revolte-en-iran-sept-minutes-pour-comprendre-les-causes-profondes-de-la-colere_6151834_3210.html

4. **Prendre connaissance** du rapport du compte-rendu de la mission d'enquête de l'ONU sur les violations des droits humains en Iran pour le **commenter** :

<https://news.un.org/fr/story/2024/03/1143842>

Après la vision du film

A. Compréhension

1. **Faire correspondre** chaque saynète du film à sa thématique principale (Annexe 1) et à une question problématique.

B. Les questions soulevées par chaque épisode

Pour chacune de ces saynètes, repérer deux enjeux spécifiques soulevés

1. David

A l'hôpital, le père d'un nouveau-né doit remplir les formalités d'usage. Il ne comprend pas pourquoi il ne pourrait pas prénommer son fils David.

Liberté individuelle vs autorité religieuse : les parents ne sont pas libres de choisir le prénom de leur nouveau-né. Ils doivent choisir celui-ci parmi une liste de prénoms autorisés, qui doivent nécessairement relever de la culture religieuse iranienne.

Étudier l'échange d'arguments contenu dans le dialogue et **opposer**, à chacun des deux arguments suivants, le contre-argument donné par le père du bébé :

a)

"Prénommer quelqu'un David promouvrait une culture étrangère en Iran."

"Mais...".

b)

"Il faut un prénom religieux."

"Mais...".

(a) ...mais le prénom Gholam Hossein, que lui propose plutôt le buraliste, est un prénom arabe, non iranien.

b) David est un prénom religieux ; il est prononcé "Davood" en Iran).

2. Selena

Dans une boutique de vêtements, une mère vient acheter

une tenue de cérémonie religieuse pour sa fille.

Riche en enjeux, cette saynète mérite une analyse poussée.

a) Différence entre sphères privée vs publique : la mère lui dit qu'à la maison, Selena peut s'habiller comme elle veut, mais pas en public.

b) La religion irrigue l'école : la cérémonie religieuse a lieu dans un cadre scolaire. Une collusion qui ne pourrait plus arriver dans l'école laïque de la plupart des pays occidentaux.

c) L'endoctrinement des jeunes filles commence tôt, parce qu'elles sont plus facilement obéissantes que durant leur vie d'adulte. Même si elle retire d'elle-même ses habits à la fin de la séquence, Selena obéit à sa mère. Au contraire de trois autres personnages adultes féminins des *Chroniques*.

d) Le conditionnement par le groupe : l'argument de vente "ses camarades ont toutes pris le pack vestimentaire (robe, foulard, voile, voire tapis de prières) influence l'acheteuse, qui se sent marginalisée si elle ne fait pas comme les autres mamans, ou culpabilisée si sa fille ne possède pas la même panoplie que ses camarades.

e) L'économie est aussi subordonnée à la vie religieuse : une réduction de prix est proposée à la mère si elle achète, en plus du pack vestimentaire, le tapis de prières qui va avec. Il n'y a donc qu'un pas entre l'achat d'un habit religieux pour une seule occasion et la prière habituelle qui se fait sur un tapis.

Dans cette séquence, **repérer** visuellement l'opposition entre la culture occidentale et la culture iranienne.

Ce choc des valeurs se fait au moyen des vêtements. La petite fille porte des jeans et un pull de Mickey Mouse. La musique qu'elle écoute semble être occidentale. Elle est dynamique et danse avec plaisir.

A contrario, lorsqu'on l'habille d'une robe, elle ne peut plus bouger. Elle disparaît ensuite sous un foulard et un voile.

Que veut dire la petite fille lorsque, revêtue de la tenue religieuse complète, elle dit qu'elle ne voit plus que ses yeux dans le miroir ?

D'abord, il y a une allusion à la burqa, voile intégral qui ne laisse voir que les yeux des filles musulmanes, et qui risque de leur être imposé, comme dans le Pakistan et l'Afghanistan voisins. Ensuite, Selena veut dire que les seules choses qui lui restent en propre sont ses yeux ; tout le reste ne lui appartient pas.

3. Aram

Une élève est convoquée dans le bureau de la directrice, au motif qu'un garçon l'a accompagnée à l'école en moto.

Atteinte, zélée, à la vie privée, société de surveillance et patriarcat : la directrice tente de soutirer des informations privées à l'élève - qui fréquente-t-elle en dehors de l'école ? - pour les communiquer au père. Non seulement la vie privée de l'élève ne la concernerait pas, mais en plus elle se fait un devoir moral d'informer le père sur la conduite, soupçonnée de la fille.

Il s'agit de la seule chronique où la protagoniste ne reste pas sur sa faim, juste parce qu'elle a renvoyé un boomerang à la figure de son interlocutrice : si la directrice rapporte la conduite "illicite" de l'élève à son père, alors la bachelière révélera le comportement, tout aussi "illicite"

de la directrice, filmée dans un parc avec un homme. La société de surveillance opère dans les deux sens.

Commenter la phrase : "Un père doit savoir que sa fille est en train de devenir une traînée."

(Il y a collusion entre deux systèmes d'autorité complices : l'école et le patriarcat. La délation : la directrice rapporte ce que l'élève lui a dit à elle. L'impossibilité de garder un secret dans la société iranienne va de pair avec la société de surveillance.)

4. Sadaf

Une chauffeuse de taxi a été photographiée dans son véhicule la tête dénudée. Elle doit se justifier auprès d'une fonctionnaire.

Société de surveillance vs liberté individuelle : les autorités censurent internet, d'où les coupures fréquentes, et elles surveillent les communications. Pour preuve, l'administration sait exactement à quelle heure la chauffeuse de taxi a lu un SMS.

Indistinction entre sphères privée et publique : la voiture est-elle un lieu privé, où les femmes peuvent découvrir leurs têtes ? Ou alors un lieu public, où les musulmanes doivent cacher leurs cheveux ? L'affaire se corse lorsqu'on est chauffeuse de taxi. A la suggestion que n'importe qui peut apercevoir Sadaf les cheveux découverts à travers les fenêtres de son habitation, l'interlocutrice va jusqu'à dire que "La maison n'est pas un espace privé dans ce pays."

On remarquera en outre que Sadaf n'est pas convoquée au bureau de police de la circulation pour une infraction au code de la

route, mais pour une tenue inappropriée.

5. Faezeh

Une candidate trentenaire passe un entretien d'embauche devant le patron d'une entreprise privée. Celui-ci lui fait des avances insistantes.

Place de la femme dans la société iranienne et abus d'autorité : le pouvoir de l'homme sur la femme est ici représenté par un patron d'une entreprise privée, qui a tout pouvoir sur ses employés, décidant de leurs horaires, de leur rémunération et de leurs contrats (CDI ou CDD) en fonction des faveurs que ses employées lui accordent. "Nous sommes une entreprise privée : c'est moi qui fixe les conditions. Cela dépend entièrement de toi. [...] Si tu es gentille, tout ira bien." Lorsqu'elle refuse de lui tendre sa main et part, il la traite de " salope".

Cette séquence évoque aussi le monopole d'une entreprise dans sa branche, donc l'éventuelle corruption qui mine l'économie nationale : "J'aime à penser que nous sommes notre propre concurrent."

6. Farbod

Au bureau de la circulation, un homme tatoué doit se déshabiller s'il veut espérer qu'on lui prolonge son permis. Les mots d'un poème imprimé sur tout son corps s'avèrent compromettants. La poésie, c'est-à-dire penser autrement, représente un danger pour la société, une sorte de contre-pouvoir. Toute pensée qui n'est pas guidée, dirigée par les autorités religieuses est forcément suspecte : "Lisez : il doit y avoir un sens caché."





La séquence pose d'emblée la question de la normalité : "Avez-vous déjà vu un psychiatre ?" Du poète persan Rumi, l'interlocuteur demande : "Une personne normale écrirait-elle cela ?" Il est évident qu'aux yeux de l'interlocuteur, une personne tatouée sur tout son corps ne peut être considérée comme "normale".

L'enjeu de cette chronique est de montrer que les autorités iraniennes recourent de plus en plus au prétexte de "comportement antisocial" pour accuser les citoyens (cf. article de *Libération* dans l'Annexe 2 infra.)

7. Siamak

Un chômeur tente de convaincre un patron de l'embaucher. Mais son interlocuteur semble davantage préoccupé par la foi du postulant que par ses capacités professionnelles.

L'observance de la foi et de la pratique religieuse influence le monde du travail : les questions du patron, tellement inquisitrices qu'elles relèvent de l'humiliation, vont jusqu'à obliger le candidat à mimer ses ablutions et à réciter des principes islamiques chiites. Ici aussi, la liberté de penser n'est pas effective.

8. Ali

Dans le bureau de la censure cinématographique, un réalisateur-scénariste désespéré se voit contraint de couper dans son scénario, trop œdipien. Pour obtenir une autorisation de faire son film, le fonctionnaire lui suggère plutôt de tourner un passage du Coran.

Liberté artistique et d'expression vs censure d'État, religieuse donc : la dernière phrase de cette séquence résume bien le propos de cette chronique : "Vous voulez que j'écrive un

scénario pour vous ?", demande le préposé au cinéaste. Cette saynète témoigne du peu de marge dont jouissent les artistes pour faire circuler les idées nouvelles et créatrices dans leur pays : ils ne peuvent pas choisir les sujets ni la manière de les représenter.

Quel le prénom d'après lequel est intitulée cette chronique ? Et quel est le prénom d'un des deux réalisateurs des *Chroniques de Téhéran*. Est-ce un hasard ?

Le fait de mettre en scène un avatar qui porte le même prénom montre le lien avec la réalité du problème.

Notons que les films iraniens sur des sujets sociaux, comme ces *Chroniques*, ne sortent pas sur les écrans iraniens, mais sont montrés dans les festivals à l'étranger.

Analyser la stratégie argumentative qu'échafaude le réalisateur. Au nom de la distinction entre vie privée et vie publique, le censeur dit qu'"on ne doit pas montrer sa propre vie au cinéma." Sur la proposition du fonctionnaire, le cinéaste propose donc de mettre en scène un épisode du Coran. Lequel ? Et pourquoi ne peut-il finalement pas le faire ?

La *Sourate 12* traite l'histoire de Joseph, qui, esclave, est séduit par l'épouse de son maître Potiphar. Comme il refuse de céder, elle l'accuse de l'avoir violé et Joseph est jeté en prison.

A propos de ce passage hautement moral, qui traite d'une injustice, le fonctionnaire dit "Le Coran est un miracle. Vous ne pouvez pas tourner la scène telle quelle."

Cet échange montre que c'est l'interprétation (du Coran) du plus

fort, de celui qui détient le pouvoir hiérarchique qui prime l'autre.

9. Mehri

Au commissariat du coin, une vieille dame vient réclamer le chien que deux agents ont emmené le matin même.

Radicalisation d'une société conservatrice et arbitraire des condamnations : l'Iran vient d'interdire les animaux de compagnie, au prétexte que cette pratique est un symbole occidental. Au "Les chiens sont impurs" de l'officier de police, la vieille dame lâche le mot "absurde", sentiment que ressent le spectateur, qui entend bien que le chien en hors-champ répond aux appels de sa propriétaire. La mesure n'est pas encore strictement appliquée.

<https://www.courrierinternational.com/article/legislation-en-iran-adopter-un-animal-de-compagnie-pourrait-desormais-mener-en-prison>)

C. Le film dans son ensemble

1. Le contenu

a) **Identifier** des points communs entre toutes (ou la plupart) des saynètes et en **débattre**.

Toutes ces scènes montrent une relation entre un citoyen iranien et un représentant du pouvoir, une figure d'autorité, qui lui est donc supérieure hiérarchiquement. L'enjeu du film est de faire comprendre comment les premiers réagissent devant les seconds. Quand ils ne sont pas interloqués par l'absurdité de la situation, ils sont souvent culpabilisés ("Il y a bien une raison

pour être au chômage depuis cinq mois."), infantilisés, voire humiliés, et toujours impuissants. Jamais leurs droits (à l'expression ou à la vie privée) ne leur sont reconnus. Les dialogues prennent à chaque fois la forme d'une Inquisition.

b) Dans les *Chroniques*, quelles sont les "valeurs occidentales" décriées par les autorités iraniennes ?

Le prénom David qui promouvrait une culture étrangère, l'effigie Mickey Mouse sur des pulls, les parricides d'Œdipe et d'Hamlet, les cheveux des femmes (teints, découverts ou coupés), la propriété d'animaux de compagnie.

c) Pour prolonger sur la politisation du voile islamique :

- **Écouter** ce reportage radio (3'52) :

<https://www.radiofrance.fr/france-culture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-histoire/le-pourquoi-du-comment-histoire-chronique-du-mardi-21-fevrier-2023-1793800>

- Lire l'article *Ces Iraniennes qui bravent les interdits* :

<https://www.politis.fr/articles/2023/09/iran-mahsa-amini-femmes-braver-les-interdits/>

d) A quoi s'opposeraient donc ces "valeurs occidentales" ?

On ne sait pas trop, justement parce qu'un régime théocratique iranien fait croire que ses valeurs sont un mélange de foi religieuse, de lois civiles et de conduite individuelle. Il n'a donc pas d'opposition de concepts (Occident/Orient, laïc/islamique, démocratie/république islamique...) parce qu'ils ne se situent pas sur un même plan.



Le seul paradigme opérant pour distinguer deux systèmes semble être celui de la tolérance. On reviendra pour cela aux auteurs français du XVIII^e siècle (Montesquieu, Rousseau, Voltaire...), qui discutent des concepts de raison, de liberté, d'égalité, de droits humains, de démocratie, et qui questionnent les théocraties.

Il faudrait rappeler aux élèves qu'une des conséquences de la Révolution française a été de séparer l'Église du pouvoir politique. Cet événement a pesé dans la constitution des démocraties occidentales. A l'inverse, une théocratie ne reconnaît pas la séparation des pouvoirs.

e) Interroger la situation de la femme dans la société iranienne. Comment réagissent les trois jeunes femmes des *Chroniques* (chauffeuse de taxi, bachelière et postulante dans une entreprise privée) ? Et que dire de leurs réactions ?

Frondeuses, la chauffeuse de taxi au cheveux ras et la bachelière aux cheveux teints se défendent en entendant les accusations de leurs interlocutrices, allant jusqu'à mentir ("C'était mon frère au volant.") ou jusqu'à menacer. Quant à la troisième, harcelée par un patron, c'est elle qui met fin à l'entretien d'embauche en quittant la pièce, sous les insultes de l'homme.

Le message du film est que les Iraniennes ne veulent pas se laisser faire. En effet, elles représentent aujourd'hui les citoyens qui manifestent et se révoltent contre le gouvernement autoritaire. Elles bravent l'interdiction de porter le voile, surtout depuis le meurtre de Mahsa Amini. Tandis que les hommes semblent se manifester moins souvent dans les rues iraniennes.

<https://www.politis.fr/articles/2022/09/iran-la-revolte-des-femmes-44859/>)

f) Quelles armes de contestations utilisées par les personnages mis en accusation les *Chroniques* montrent-elles ?

Plusieurs champs sont devenus des enjeux de pouvoir au sein de la société iranienne :

- la littérature : le poème persan de Rumi tatoué sur le corps ;
- l'art : le film soumis à la censure ;
- les vêtements : occidentalisés ou au motif de Mickey Mouse ;
- les cheveux : coupés ras, à la garçonne, ou colorés, ou découverts ;
- la femme en général...

2. La forme

Caractériser le dispositif filmique en identifiant ses deux principaux outils.

Le film est fait de **plans fixes**, qui donnent l'impression d'une immobilité, comme s'il était interdit à la caméra de se déplacer et de montrer un **hors-champ**. Jamais les interlocuteurs-trices des protagonistes ne sont montrés. Ils occupent une position de **contre-champ** qui n'apparaît jamais. Curieusement, c'est aussi la place du spectateur.

Le **cadrage** strict, dans des scènes d'intérieur, enferme les protagonistes, sur lesquels toute notre attention est obligée de se concentrer. A noter que tous les personnages ne sont pas filmés face caméra (l'orientation des regards varie d'une saynète à l'autre).

Les scènes de prologue et d'épilogue sont discutées ci-dessous.

3. La structure

Les neuf saynètes s'enchaînent sans relation logique apparente. Des phénomènes d'échos s'entendent peut-être. Deux segments mentionnent par exemple la situation particulière de Téhéran sur une zone sismique, qui provoque des tremblements de terre de temps en temps. Mais, comme le dit un patron très à cheval sur l'exécution des pratiques religieuses de son candidat, le tremblement de terre n'est rien face à la catastrophe finale. Justement, l'épilogue met en scène cette fin du monde.

En quoi cette séquence se distingue-t-elle des autres ?

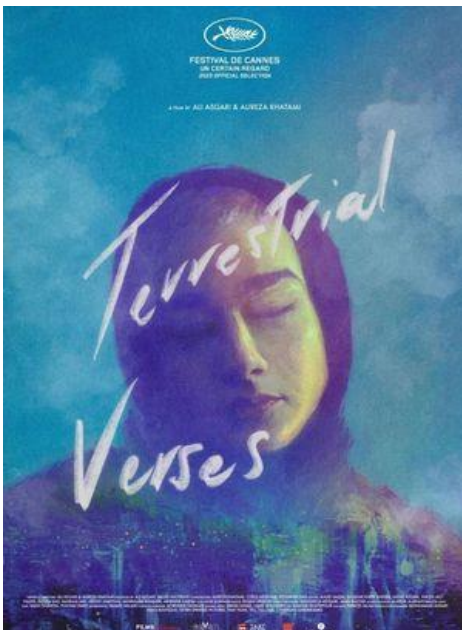
D'abord, c'est le seul segment dans lequel apparaît un interlocuteur de l'autorité ou du pouvoir, ce contre-champ qu'aucune autre séquence n'avait filmé.

Ici, il s'agit d'un très vieil homme, dans son bureau en haut d'une tour, fatigué, usé et muet. Aucune connotation religieuse dans ce plan, mais l'indice d'un homme important, symboliquement à la tête d'une entreprise. Il ne dit rien et s'endort, malgré la menace qui plane.

Le tremblement de terre provoque la première sensation de mouvement du film.

Enfin, la caméra bouge et s'approche de l'arrière-fond, derrière le visage du vieux patron, pour filmer, enfin, l'espace extérieur : l'écroulement des immeubles de la ville.

Dans le prologue, ces immeubles solidement bâtis, faisaient penser à n'importe quelle ville occidentale, mais aussi aux millions d'histoires qu'il y aurait à raconter.



Pour en savoir plus

Le dossier de presse du film (en anglais) comprend une interview des réalisateurs)

https://filmsboutique.com/media/presskits/Presskit_Terrestrial-Verses.pdf

Chronologie des événements à la suite de la mort de Mahsa Amini : <https://webdoc.france24.com/iran-soulevements-manifestations-un-an-mort-mahsa-amini-chronologie/>

Lire la BD *Persepolis* (2007, 95') de Marjane Satrapi, et/ou voir son adaptation filmique (fiche e-media disponible : https://bdper.plandetudes.ch/uploads/ressources/3801/Persepolis_3P_p14JZ.pdf)

Lire le recueil de BD *Femme, vie, liberté*, de Marjane Satrapi (dir.), L'Iconoclaste, 2023.

Frank Dayen, enseignant Gymnase de Morges, mars 2024.

Annexe 1

A. Faire correspondre chaque saynète avec sa thématique principale.

1. Un couple ne peut pas prénommer son enfant David.
 2. Une mère achète des habits de cérémonie religieuse pour sa fille.
 3. Une élève est convoquée chez la directrice.
 4. Une chauffeuse de taxi a été flashée sans son foulard et doit s'expliquer.
 5. Un entretien d'embauche machiste.
 6. Un chauffeur tatoué vient demander la prolongation de son permis de conduire.
 7. Un patron n'engage que des pratiquants exemplaires.
 8. Un réalisateur ne peut pas faire le film qu'il entend.
 9. Une vieille dame vient réclamer son chien au commissariat.
-
- a) La pratique assidue de l'islam est une condition à l'embauche.
 - b) La censure d'État religieuse décide quelles idées peuvent circuler.
 - c) Partout, les femmes doivent couvrir leurs cheveux.
 - d) Les fréquentations des adolescentes sont surveillées.
 - e) Liberté individuelle vs loi arbitraire.
 - f) Les animaux de compagnie sont désormais interdits en Iran.
 - g) Un permis contre une bonne conduite morale.
 - h) Un emploi contre une faveur sexuelle.
 - i) L'éducation religieuse des jeunes filles commence tôt.

(Réponses : 1e, 2i, 3d, 4c, 5h, 6g, 7a, 8b, 9f)

B. Formuler l'enjeu de chaque saynète (1 à 9) sous forme de question

Réponses

1. Où va une société qui impose les prénoms de ses enfants d'après une liste arbitraire ?
2. Est-il possible d'empêcher l'endoctrinement religieux des jeunes filles ?
3. Une adolescente doit-elle être préservée des garçons ?
4. Où s'arrête la sphère publique ; où commence la sphère privée ?
5. Quelle représentation de la femme les Iraniens se font-ils ?
6. En Iran, qu'est-ce qu'une personne normale ?
7. Est-il possible, en Iran, de séparer la vie privée de la vie professionnelle ?
8. L'expression artistique est-elle possible en Iran ?
9. Posséder un animal de compagnie n'est-il qu'une pratique occidentale ?

Annexe 2

Dans son édition du 12 août 2023, en pages 2 et 3, *Libération* interviewe le sociologue Azadeh Kian sur le rapport d'Amnesty International du 26 juillet 2023 concernant l'intensification de la répression envers les citoyennes iraniennes.

D'après le scientifique, cette réaction confirme la peur du régime religieux face à un problème de la rue qu'il ne parvient pas à résoudre.

En voici un extrait :

Libération : L'ONG pointe des peines « dégradantes » comme l'obligation d'assister à des séances de conseil pour « comportement antisocial » ou de laver des cadavres à la morgue. Ces condamnations sont-elles inédites ?

Kian : Absolument. Depuis avril, nous assistons à des situations ubuesques : certaines célébrités contre le port obligatoire du voile ont été obligées d'aller consulter des psychologues ! Jusqu'alors, la législation instaurait des amendes ou des peines allant jusqu'à trois ans de prison. Néanmoins, ces peines dissuasives ne fonctionnent pas car les femmes continuent à refuser le voile obligatoire. Certains ultraconservateurs sont partisans d'une aggravation des sanctions et proposent des peines comme la flagellation. Néanmoins, il n'est pas certain que l'ensemble des parlementaires votent ces propositions de loi d'une grande dureté. L'idée est surtout de les infuser dans la société pour instiller la peur à celles et ceux qui continueraient les protestations. Aux yeux du régime, les conséquences d'un durcissement de l'appareil législatif sont incertaines. Ils craignent que la police refuse d'appliquer de telles dispositions. Elles seront probablement édulcorées lors du vote.

Libération : A quoi peut-on s'attendre pour la suite ?

Kian : La situation est disparate en fonction des endroits. Dans les grandes villes comme Téhéran ou Shiraz, les femmes continuent à ne pas porter le voile malgré les remontrances des policiers. D'ailleurs, ces derniers disent qu'ils ne peuvent pas faire face à l'opposition de millions de femmes ! A Qom ou à Machhad, des villes religieuses et conservatrices, les femmes qui ne portent pas le voile sont sévèrement réprimées et reçoivent peu de soutien de la part de la population.

Recueilli par WASSILA BELHACINE